



BULLETIN MUNICIPAL

Site Internet de la commune : www.commune-faramans.fr

Conseil municipal du 29 Juin 2017

JG/DR

1. Travail des commissions :

▪ **Voirie :**

Le projet de passage piéton le long de la route de Pérouges depuis le parking de la salle polyvalente jusqu'au panneau d'entrée du village, a été retoqué par le département pour des raisons de sécurité. Il est nécessaire de créer un véritable trottoir et les travaux sont donc repoussés à 2018. Ceci entraînera un surcoût de 30 000 euros qui devra être pris en compte par le budget 2018.

▪ **Bâtiments :**

La réhabilitation de l'ancien logement de l'institutrice suit son cours. Les travaux de peinture vont commencer et les deux logements devraient être terminés à l'automne comme prévu.

Concernant le projet de rénovation de la salle des associations, de la construction d'une halle et de l'aménagement d'une aire de jeux, le conseil municipal a validé le projet après avoir revu et corrigé certains détails.

▪ **Bois communaux :**

Il reste le débardage du bois de 2 parcelles à réaliser.

▪ **Écoles :**

○ **Temps d'activité périscolaire :**

Suite à la publication du décret concernant les rythmes scolaires, le conseil d'école du 22 juin du RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) s'est prononcé en faveur du retour à la semaine de quatre jours (17 votants : 13 pour et 4 abstentions). Une demande a été transmise à l'inspecteur d'académie pour validation, nous attendons une réponse avant les vacances.

Si cette demande est acceptée, il n'y aura plus de Temps d'activité Périscolaire (TAP) sur le RPI. Les horaires des cars resteront inchangés, par contre il n'y aura plus d'école le mercredi.

○ **Effectifs 2017-2018 du RPI :**

École	Nombre d'élèves	Répartition par classe	Répartition par commune
Saint-Éloi	59	31 petits 28 moyens	41
Joyeux	47	21 CP 21 CE1 5 CE2	22
Faramans	45	11 CE2 14 CM1 20 CM2	88
Nombre total d'élèves du RPI :	151		

○ **Équipement des classes :**

Le conseil municipal de Faramans a voté l'achat de 10 tables, 50 chaises, 10 casiers et d'un meuble de rangement pour l'école de Faramans. Tout ce matériel sera mis en place pour la rentrée 2017-2018.

○ **Cantines :**

Pour des raisons de légalité, le RPI a été obligé de lancer une consultation pour la fourniture des repas pour la cantine. Trois fournisseurs ont été consultés : *Société RPC* (Manziat), *Scolarest* et *Bourg Traiteur*.

Au vu de nos critères de sélection (Qualité, service, coût), nous avons choisi de continuer avec *Bourg Traiteur* qui satisfait tous les critères que nous avons définis.

2. Info diverses :

▪ **Culture, projet boîte à livres :**



La boîte à livre est arrivée et sera installée au cours de la première semaine de juillet sur l'emplacement de l'ancienne cabine téléphonique. Des livres ont déjà été mis à disposition par des habitants de la commune, ils sont stockés en mairie.

Une petite cérémonie marquant la mise en service de la boîte à livres sera organisée ultérieurement avec le Lions Club.

▪ **Congés d'été :**

la Mairie sera fermée la semaine 34 (du 21 au 25 août).

▪ Quand les Faramandards rencontrent les Faramantois :

Le jeudi 08 juin, une délégation d'habitants de Faramans (01) s'est rendue à Faramans (38)

C'est par une journée ensoleillée que *Le temps de vivre*, le maire de notre commune M. BROCHIER Gérard et quelques élus sont allés rendre visite aux "renaillots" (surnom donnés aux habitants de Faramans (38), en rapport avec les rainettes des marais du village).

Nous remercions le *Club de l'amitié Faramantois* et la municipalité de Faramans (Isère) pour la qualité de leur accueil. Nous avons été impressionnés par le dynamisme et la convivialité qui règnent dans leur village. Il est agréable de rencontrer des gens qui partagent les mêmes valeurs et qui dégagent autant de sincérité. Nous avons, bien sûr, pu échanger lors du repas et commencer à évoquer un éventuel jumelage dans les années à venir.

Merci au *Temps de Vivre* pour l'organisation de la journée et nous pouvons déjà dire que nous nous retrouverons l'année prochaine. Ce sont alors les "renaillots" qui viendront rendre visite aux grenouilles de la Dombes.

Pour finir, rappelons que la *Fête à la châtaigne* se déroulera le samedi 14 octobre 2017 à Faramans (38).

3. Prochaines manifestations :

- **Samedi 08 juillet** : défilé / retraite au flambeau à 22 h 30, suivi du traditionnel feu d'artifice et du bal des pompiers.

- **Samedi 29 juillet** : après-midi pétanque organisé par la *Société de chasse*.